Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 1

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revues de la Suisse, ainsi que dans les principales gazettes de l'étranger, tout ce qui peut intéresser ses abonnés; il leur économise

ainsi un temps énorme et précieux.

Fondé en mai 1901, l'Argus suisse de la Presse a pris vite un développement considérable et compte déjà, parmi ses abonnés, des personnalités politiques, des autorités et administrations fédérales, cantonales et communales, des diplomates, des artistes, des hommes de lettres et des journalistes, des établissements financiers et indus triels, sociétés diverses, etc.

Musée pédagogique de Fribourg. — Nouveaux ouvrages reçus depuis le ler avril.

Dons. — M. Emile Gremaud, secrét. — Arithmétique à l'usage

des écoles primaires du Valais. Cours préparatoire.

Direction de l'Instruction publique, Fribourg. — Fontaine, inst Calcul mental des petits enfants (manuscrit). — Père F. Dumortier Le révérendissime Père Nicolas Mauron, Supérieur général de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur, 1818-1893. — L'enseignement à l'Exposition universelle de Paris, 1900, 2 exemplaires. — Schweizerisches Idiotikon. XLV. Heft. — Dr Fr. Schmid Répertoire des prescriptions d'hygiène scolaire en vigueur en Suisse au com mencement de 1902.

Klausfelder, frères, édit, Vevey. — Economie domestique. Les propos de tante Rosalie.

Attinger, frères, édit., Neuchâtel. — Mme Dupertuis. Le trésor de la maison. Conseils et recettes d'économie domestique et d'hygiène. Administration du Jeune Citoyen, Lausanne. — Le Jeune

Citoyen. An. 1901-1902.

Hachette et Cie, édit., Paris. — J. Dussouchet. Cours primaire de grammaire française. Théorie — 840 exercices — 195 rédactions. Cours élémentaire. Livre du maître. — MIII selin et Cœur. Petit livre de lectures enfantines. Contes moraux à l'usage du cours

P. Henchoz, inst. Glion. — Dr Verneau. L'enfance de l'humanité. L'âge de pierre. — Jules Joseph. Alphée de Nazareth. Scènes et mœurs galiléennes au temps de Jésus-Christ.

CORRESPONDANCES

Echo des Conférences régionales de la Rive droite

Le 29 novembre dernier, les instituteurs du cercle du Mouret étaient réunis, pour leur Conférence régionale, à Marly, joli village

A deux heures, nous entrons dans la salle d'école des garçons pour notre modeste séance pédagogique. Saluons l'arrivée de M. l'inspecteur Perriard.

Après la prière, M. l'Instituteur de Marly donne une leçon d'histoire. Il passe en revue les divers peuples qui ont habité notre pays; il aborde l'étude de l'alliance de 1291 et de l'expulsion des baillis. Il en donne un aperçu clair et précis. Au moyen de gravures, il fait passer sous les yeux de l'enfant les personnages mis en scène; leurs noms, avec les dates principales, sont écrits à la planche noire. Il

montre sur la carte les lieux historiques Un court résumé termine

la leçon.

Vient ensuite une 2^{me} leçon de lecture, rédaction et orthographe aux recrutables. Cette leçon échoit à votre serviteur. Les élèves de la classe simulent le cours de perfectionnement. Le livre de lecture du 3^{me} degré est ouvert à la page 552 : Les boissons. — Quelques questions font rapidement trouver les idées de la lecture. Le maître lit quelques lignes du morceau. Un élève, puis deux, puis toute une division sont appelés à les relire. Suivent le compte rendu et l'explication des termes difficiles.

Rédaction. — Pendant que la division inférieure est à l'étude d'une dictée puisée dans la lecture, le maître prépare la rédaction suivante à la division supérieure : Ce que nous buvons. Un canevas

tracé au tableau guidera l'élève dans son travail.

Orthographe — Le Conférencier dicte quelques lignes; un écolier relit son travail; le maître corrige l'un ou l'autre devoir; les écoliers échangent leurs cahiers en vue de terminer la correction.

CRITIQUE. — La première leçon était bonne; la clarté et la pré

cision en sont les qualités distinctives.

Habituons l'écolier à parler correctement et sachons le tenir en éveil et stimuler son attention par nos questions. Le maître ne doit pas se contenter d'une réponse sèche, trop souvent soufflée par un voisin.

Pendant la leçon, ne serait-il pas avantageux que l'écolier eût sa carte sous les yeux, où il trouvera aussi les lieux historiques?

La deuxième leçon a été donnée avec beaucoup de méthode. Peu, mais bien. Le maître s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction générale.

Communication de M. l'Inspecteur.

L'exactitude est la politesse des rois ; elle doit aussi être celle des instituteurs.

Les recrutables qui n'ont pas obtenu la note 2 — en moyenne — à l'examen préalable, recevront, durant le semestre d'hiver, 24 heures de leçons supplémentaires et ceux qui ont une note inférieure à 3 recevront 40 heures. Cela, conformément à une décision prise en conférence inspectorale.

Vouons un soin tout particulier à la bonne tenue du cours de persectionnement. Et, à cet effet, relisons les circulaires de ces

dernières années.

En outre, M. l'Inspecteur recommande l'achat du *Planisphère*, édité par la *Liberté*, du petit *Recueil de lettres pratiques* par Nicolet, instituteur à Liège, et des vues *géographiques* et *historiques*. — Le maître ne doit négliger aucun moyen pour rendre son enseignement toujours plus attrayant et toujours plus instructif. N'oublions pas non plus le Musée scolaire et les Caisses d'épargne à l'école.

Après avoir réglé diverses questions administratives, le Président lève la séance et nous invite gracieusement à venir faire honneur à la succulente collation qu'il nous offrait. Personne ne se fait tirer

l'oreille.

Cependant, les heures passent vite en causeries : il faut songer au départ. Chacun rapporte chez soi le plus agréable souvenir de cette conférence.

Du bon Coin, le 2 décembre 1902.

MOREL J. secrétaire.

Conférence régionale du cercle de Vaulruz

La conférence régionale du cercle de Vaulruz s'est réunie, samedi 22 novembre à Maules M. l'inspecteur Oberson réjouit de sa présence notre première réunion.

Après la sortie des élèves, on procède d'abord à la nomination

partielle du comité qui est ainsi constitué:

MM. Magnin, instituteur à Vuadens, président;
Baudère,
Descloux,
Rueyres, secrétaire.

L'ordre du jour prévoit les leçons suivantes destinées au cours de perfectionnement :

l à l ½ h.: Géographie, par M. Oberson, instituteur à Maules;

2 1/3 à 3 h. : Comptabilité, par M. Thorin, instituteur à Sales.

Critique

1º Géographie: Canton de Neuchâtel. — M. Thorin loue le maître de la vie, de l'entrain et de la manière intuitive qu'il a su donner à cette leçon. Si le temps l'avait permis, une petite répétition, faite au tableau noir, aurait montré au maître ce que les élèves avaient compris et retenu. M. Plancherel se joint à M. Thorin pour relever le mérite de cette leçon.

2º Lecture: Le lait, le beurre et le fromage. — « La leçon a été bonne », nous dit M. Plancherel. Les développements étaient clairs et aisés, les explications des mots techniques bien données. On aurait cependant désiré, si le temps l'eût permis, un tableau synoptique, faisant ressortir les idées principales et les idées secondaires. Ce tableau aurait, en outre, facilité le compte rendu général du chapitre qui aurait terminé la leçon.

A ce sujet, M. l'Inspecteur nous rappelle qu'il est très important d'habituer l'élève à dégager les idées principales d'un texte, afin qu'il puisse arriver facilement à faire un compte rendu moins servile

et beaucoup plus libre.

3º Calcul êcrit: Règle d'intérêt. — Leçon courte mais bonne. A propos de la soustraction, M. l'Inspecteur rappelle l'observation suivante: « Il faut faire usage dans la soustraction de la méthode de compensation, bien plus rapide, plus sûre et plus pratique que l'ancienné.

4º Comptabilité: Inventaire d'un commerçant. — Aucune observation n'étant présentée, M. l'Inspecteur a la parole. Le but de la leçon manquait de précision, nous dit-il. De plus, le choix du sujet eût été plus heureux, si l'on avait dressé l'inventaire d'un agriculteur.

En somme, la leçon est bonne.

Dans l'enseignement de cette branche, nous dit en terminant M. Oberson, inspecteur, il ne suffit pas de faire copier à l'élève ce qui est au tableau noir. Si l'on veut que la leçon porte tous ses fruits, l'élève doit rédiger un exercice de comptabilité analogue au modèle tracé par le maître ou à celui qui se trouve dans les manuels.

De chaleureux remerciements sont adressés à M. Oberson, instituteur, pour la charmante réception qu'il nous a réservée. L'Angelus tinte déjà, il faut se quitter. On se sert cordialement la main en se disant: Au revoir, à Vuadens; le 20 du mois prochain.

E. Descloux, secrétaire.